



**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)  
RAPPORT DESCRIPTIF FINAL DU PROGRAMME<sup>1</sup>  
PERIODE DU RAPPORT: DU FEVRIER 2010 AU AOUT 2012**

<p><b>Titre du Programme et Référence du Projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Titre du Programme: <b>Restructuration et renforcement des capacités de la police nationale</b></li><li>• Réf. du Programme : <b>PBF/COM/B-2</b></li><li>• Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF: <b>00073446</b></li></ul>	<p><b>Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques<sup>2</sup></b></p> <p><i>Pays/Localité</i> : Union des Comores/Grande Comore, Anjouan et Mohéli</p> <p><i>Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques</i></p> <p>Domaine prioritaire 1: Sécurité &amp; Stabilité/ Renforcement des structures de commandement et de et de contrôle, réhabilitation des infrastructures, équipement d'une force de police nouvellement organisée, formation en droits de l'homme, soutien en matière d'infrastructure et de logistique aux initiatives nationales pour patrouiller et sécuriser les frontières maritimes</p>
<p><b>Organisation(s) Participante(s)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme : <b>PNUD</b></li></ul>	<p><b>Partenaires de mise en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales.</li></ul> <p><b>Ministère de l'Intérieur, de l'Information et de la Décentralisation chargée des relations avec les institutions, Direction Nationale, de la Sûreté et de la Police Nationale</b></p>
<p><b>Budget du Programme/Projet (US\$)</b></p> <p>Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet: <b>1, 300,000 USD</b> Contribution du Fonds : <b>900,000 USD</b> Contribution PNUD : <b>200, 000 USD</b> Contribution gouvernement : <b>200,000 USD</b> <b>TOTAL: 1, 300,000 USD</b></p>	<p><b>Durée du Programme (mois)</b></p> <p>Date de clôture originale<sup>3</sup> : <b>15 février 2012</b> Date de clôture actuelle<sup>4</sup> : <b>31 aout 2012</b> Date prévue de clôture financière<sup>5</sup>: <b>31 aout 2013</b> Date de clôture originale<sup>6</sup> : <b>15 février 2012</b></p> <p>Est-ce que les agences ont fermé opérationnellement le programme sur leur système ? <b>Non</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>oui</b> <input type="checkbox"/></p>
<p><b>Évaluation du Programme</b></p> <p>Évaluation Complétée Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date: 08/11/2011 Rapport d'Évaluation – Attaché Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/></p>	<p><b>Soumis par:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Nom: <b>Youssef Mbechezi</b></li><li>○ Titre: <b>Assistant au Représentant Résident</b></li><li>○ Organisation Participante ("Lead Agency"): <b>PNUD</b></li><li>○ Adresse e-mail: <b>youssef.mbechezi@undp.org</b></li></ul>

## FORMAT DU RAPPORT DESCRIPTIF FINAL

### RÉSUMÉ

L'action du projet « Restructuration et renforcement des capacités de la police nationale » a porté sur la réorganisation de la police comorienne en une force unique, disposant d'une couverture territoriale couvrant toutes les îles de l'Union, équipée et formée pour devenir une agence de protection des habitants du pays. Il vise en même temps l'adoption d'une politique nationale de sécurité, l'harmonisation des pratiques de police dans tout le territoire, le flux d'information de sécurité et le développement d'un service de police de qualité, qui deviendra un facteur d'apaisement social de première importance.

Dans cette perspective, le programme a permis ; (i) l'élaboration du plan stratégique de développement de la Police Nationale ; (ii) l'unification de la police nationale et élaboration d'une base de données sur le profil des policiers constituant l'effectif de la nouvelle police nationale ; (iii) le renforcement des capacités opérationnelles de la Direction Nationale de la Sûreté ; (iv) l'accroissement de l'esprit républicain des officiers et sous-officiers de la police nationale Adoption de la loi portant création de l'école de formation de la police ; (v) la construction de l'Ecole Nationale de Police doté d'équipements modernes et de matériel pédagogique ; (vi) la réhabilitation des commissariats centraux de Fomboni et de Moroni ; et la mise en place des Commissariats de Domoni et Sima à Anjouan, ainsi que la dotation aux différents services de police du matériel roulant et informatique.

### I. Objectifs

Le projet « Restructuration et renforcement des capacités de la police nationale » a pour but d'appuyer la réorganisation de la police comorienne en une force unique, disposant d'une couverture territoriale couvrant toutes les îles de l'Union, équipée et formée pour devenir une agence de protection des habitants du pays. Il vise en même temps l'adoption d'une politique nationale de sécurité, l'harmonisation des pratiques de police dans tout le territoire, le flux d'information de sécurité et le développement d'un service de police de qualité, qui deviendra un facteur d'apaisement social de première importance.

En visant la restructuration de la police nationale, aux fins de l'application de la nouvelle réforme constitutionnelle et d'asseoir les bases d'une réforme de la sécurité fondée sur la cohésion et l'unité nationale, mis à mal par dix années de crise séparatistes, le présent projet participe à la mise en place des volets essentiels de la composante « Réforme Sécuritaire et stabilité » du plan prioritaire de consolidation de la paix. Il s'agit notamment du volet renforcement des capacités des forces nationales de sécurité, y compris les aspects de gouvernance, de réhabilitation des infrastructures et dotation en équipements et de formation.

Ainsi, le projet vise à appuyer la réorganisation et le déploiement de la Police Nationale comme une agence de protection de la sécurité des Comoriennes et Comoriens d'étendu nationale, avec une couverture territoriale comprenant toutes les îles de l'Union. La consolidation d'une seule et unique force de police (au lieu de une par île autonome) facilitera l'adoption d'une politique nationale de sécurité, l'harmonisation des pratiques de police dans tout le territoire, le flux d'information de sécurité ainsi que la réduction des coûts opérationnels. Un plan stratégique de développement de la Police Nationale devrait être développé, adopté en Conseil des Ministres et discuté en Parlement.

Les résultats attendus sont :

- Le renforcement de la gouvernance et de la direction de la police nationale ;
- La modernisation du cadre légal, la formation adéquate et appropriée du personnel afin de fournir des services de sécurité de qualité aux habitants et protéger leurs droits humains ;
- Le renforcement de la présence et de l'efficacité de la police sur tout le territoire national.

Les missions de maintien de l'ordre et de la sécurité intérieure aux Comores ont été au centre du conflit des compétences entre l'Union et les Îles autonomes ; ce qui a provoqué le récent conflit armé ayant fait l'objet de l'intervention militaire régionale « opération démocratie aux Comores ». Le plan prioritaire, a souligné que le transfert de ces compétences au gouvernement de l'Union constitue un des changements majeurs de la récente réforme constitutionnelle effectuée en 2009 et contribue à remédier à cette situation par la création d'une Police Nationale, placée sous l'autorité du Ministère de l'intérieur. De même, les dysfonctionnements antérieurs de la police, la confusion entretenue par les autorités séparatistes entre mission de police et mission de l'armée, le manque de préparation aux missions de police et la persistance de certaines pratiques se traduisent par des violations manifestes des droits humains des citoyens que la police nationale a vocation de protéger. L'absence, dans la quasi-totalité du territoire, des services de police compromet aussi la sérénité et l'efficacité de l'appareil judiciaire, alimentant ainsi les germes du conflit par le sentiment d'iniquité et d'insécurité qu'elle génère.

## **II. Évaluation des résultats du Programme**

### **i) Rapport descriptif des résultats:**

- **Effets réalisés (outcomes):**

*Elaboration et adoption du plan stratégique de développement de la police nationale :* Sur arrêté ministériel, la Commission Nationale pour l'Elaboration du Plan Stratégique pour le développement de la Police Nationale a été mise en place en décembre 2011. Sur la base du rapport de la mission d'appui de l'UNREC et des directives élaborées en vue de la rédaction du Plan Stratégique de développement de la Police Nationale, un cadrage des orientations du plan stratégique a été adopté entre l'équipe du projet et la partie nationale. Ce qui a permis la tenue, à l'Ecole Nationale de Police, des assises qui ont permis de produire une première ébauche du Plan Stratégique pour le Développement de la Police Nationale. Pour des raisons politiques et de disponibilité des ressources financières, ce plan n'a pas encore été validé du point de vue politique.

*Développement d'un avant-projet de loi régissant la mission, les compétences et l'organisation de la police nationale, du Ministère de l'Intérieur et des autorités insulaires en matière de sécurité intérieure :*

Le processus de renforcement de la Gouvernance ainsi que la modernisation du cadre légal ont été effectuées comme prévues à travers notamment la promulgation par décret présidentiel de la loi portant Création, Organisation, Fonctionnement, Missions et Attributions de la Police Nationale a été adoptée en Juillet 2010.

*Construction de l'Ecole Nationale de Police :* Après l'adoption de la loi portant création de l'école de formation de la police, le projet a procédé à la construction de l'Ecole Nationale de Police ainsi qu'à la modernisation des équipements et de matériel pédagogique.

*Réhabilitation et construction des infrastructures des commissariats centraux de Moroni, Mutsamudu et Fomboni :* Le Président de la république a procédé à leurs inaugurations officielles. A noter qu'il s'agit d'un nouveau commissariat en ce qui concerne le commissariat de Fomboni. Par ailleurs, l'appui du projet a permis la modernisation de l'équipement et mobilier des commissariats centraux de Moroni, et de Fomboni et la mise en place d'un service informatique central d'archivage des données. Le matériel informatique livré sera utilisé en parti par le personnel faisant parti de la cellule Interpol qui gère aussi le service informatisé d'archivage au sein de la Direction Générale de la Police.

Il convient de souligner que les résultats ont été atteints en très grande partie par rapport à ceux initialement prévus. Les seules activités non réalisées concernent la réhabilitation du commissariat central De

Mutsamudu à Anjouan. Tenant compte du problème de budget, le comité de pilotage sur base des priorités avait décidé d'adresser un plaidoyer auprès du Gouvernement afin qu'il prenne en charge la réhabilitation de ce commissariat.

- **Produits/ Résultats**

***Résultat 1 : La Gouvernance et la Direction de la Police nationale sont renforcées et le cadre légal modernisé***

***Activité 1 : Elaborer un plan stratégique de développement de la police nationale, le soumettre à discussion interne et externe et le faire adopter par le Président de l'Union;***

Sur arrêté ministériel, la Commission Nationale pour l'Elaboration du Plan Stratégique pour le développement de la Police Nationale a été mise en place en décembre 2011. Sur la base du rapport de la mission d'appui de l'UNREC et des directives élaborées en vue de la rédaction du Plan Stratégique de développement de la Police Nationale, un cadrage des orientations du plan stratégique a été adopté entre l'équipe du projet et la partie nationale. Ce qui a permis la tenue, à l'Ecole Nationale de Police, des assises qui ont permis de produire une première ébauche du Plan Stratégique pour le Développement de la Police Nationale. Ce document sera transmis aux autorités compétentes pour validation.

***Activité 2 : Élaborer et mettre en œuvre un plan de sécurité en identifiant les objectives et les résultats à atteindre, les problèmes de sécurité à contrôler, les ressources humains et techniques nécessaires et leur déploiement dans le territoire***

Au cours de la mise en œuvre du projet, un plan de déploiement de la Police a été proposé en collaboration avec la Direction Générale de la Police et le cabinet du Ministre de l'Intérieur. Ce plan de déploiement fait partie des éléments pris en compte dans le Plan stratégique de développement de la Police.

***Activité 3 : Renforcer les services centraux de la Direction Générale de la Police et de la Sûreté Nationale dans la gestion, planification stratégique, ressources humaines, communication***

En vue de donner à la Direction générale les moyens pour un bon fonctionnement, une salle de conférence a été aménagée et équipée (2 Climatiseurs, 1 Vidéo projecteur + Ecran murale, 1 Ecran TV plasma, 1 Table modulable et 40 chaises). Par ailleurs, des membres de la Direction Générale devant jouer un rôle dans la gestion financière et des ressources humaines, la planification stratégique et la communication ont été formés à Anjouan en mai 2012.

***Activité 4 : Développer un avant-projet de loi régissant la mission, les compétences et l'organisation de la police nationale, du Ministère de l'Intérieur et des autorités insulaires en matière de sécurité intérieure***

Le processus de renforcement de la Gouvernance ainsi que la modernisation du cadre légal ont été effectuées comme prévues :

- a. La loi portant Création, Organisation, Fonctionnement, Missions et Attributions de la Police Nationale a été adoptée en Juillet 2010. Cette loi n° 10-015/AU du 31 juillet 2010 a été promulguée par décret le 25 août 2010. Le décret fixant les modalités d'application de la loi susmentionnée a déjà été promulgué.
- b. De même, suite à la mission de sensibilisation et de consolidation de la police nationale effectuée dans l'ensemble des 3 îles avec l'appui du projet Police, l'unification de la police nationale est devenue effective et une base de données sur le profil des policiers constituant l'effectif de la nouvelle police nationale est disponible, un outil important pour le plan stratégique de développement de la police. Un Décret présidentiel a entériné l'intégration des polices des îles dans la police nationale.

- c. Une série d'atelier de vulgarisation du cadre légal régissant la police nationale a eu lieu à Mohéli. Ces ateliers ont amorcé l'idée de l'intégration du contrôle démocratique pour ce qui concerne la sécurité intérieure du pays.

**Résultat attendu 2 : Le personnel policier et le staff de direction sont mieux formés pour fournir des services de sécurité de qualité aux comoriennes et comoriens et de protéger les droits humains.**

***Activité 1 : Garantir une formation initiale aux nouvelles recrues et une remise à niveau de l'actuel personnel de la Police nationale dans tous les domaines opérationnels (police judiciaire, police administrative, sécurité publique)***

Après l'élaboration du plan de formation pour la formation des formateurs ainsi que des Termes de Références pour le recrutement de formateurs, un atelier national de formation des formateurs sur les droits de l'homme, la déontologie policière, le maintien de l'ordre, le code des procédures pénales et la consolidation de la paix est à Anjouan au bénéfice des officiers de police, futurs formateurs. Cet atelier a permis aux participants d'accroître significativement l'esprit républicain des policiers dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

Dans le cadre de synergie avec Interpol, le projet a appuyé une formation de formateurs à Moroni sur la pédagogie de l'instruction au bénéfice des cadres supérieurs de la police avec l'appui technique et pédagogique de l'Interpol.

***Activité 2 : Réhabiliter les infrastructures de l'Ecole Nationale de Police***

La loi portant création de l'école de formation de la police a été adoptée. Les travaux de construction de l'Ecole Nationale de Police ont été achevés et l'inauguration officielle a eu lieu en présence du président de la république. L'Ecole Nationale de Police dispose des formateurs/instructeurs. Le curriculum et le calendrier scolaire sont élaborés. La première session de la première promotion a démarré en juillet 2012.

***Activité 3 : Moderniser l'équipement et acquérir le matériel pédagogique***

En termes d'équipement et de matériel pédagogique, 1 minibus, du matériel informatique et bureautique et un manuel pédagogique des textes régissant la police sont livrés à l'Ecole Nationale de Police.

Des tables et chaises sont livrées à la Direction Générale de la Police sur financement du gouvernement comorien.

**Résultat 3 : La présence territoriale de la police est renforcée**

***Activité 1 : Réhabilitation des infrastructures des commissariats centraux de Moroni, Mutsamudu et Fomboni***

Les travaux des chantiers des Commissariats Centraux de Moroni et de Fomboni sont achevés. Le Président de la république a procédé à leurs inaugurations officielles. A noter que concernant Fomboni, le commissariat central est une nouvelle construction.

***Activité 2 : Modernisation de l'équipement et mobilier des commissariats centraux de Moroni, Mutsamudu et Fomboni***

En termes de soutien logistique, un panel de matériel roulant, informatique et bureautique est remis aux différents services de la Police : 1 Véhicule, 14 motos, 10 ordinateurs, 10 onduleurs, 14 Radios VHF répartis dans les 3 commissariats. A noter, la contribution financière du gouvernement comorien pour l'équipement des commissariats centraux de Moroni et Fomboni. Celui de Mutsamudu n'ayant pas été réhabilité, n'a pas été équipé.

***Activité 3 : mise en place d'un service informatique central d'archivage des données***

- Le matériel informatique livré sera utilisé en parti par le personnel faisant parti de la cellule Interpol qui gère aussi le service informatisé d'archivage au sein de la Direction Générale de la Police.
- Après l'harmonisation du fonctionnement de la Police Nationale consolidée, le plan de déploiement territorial est effectivement mis en œuvre aux fins du redéploiement effectif des policiers dans l'ensemble du territoire.
- Une base de donnée du personnel de la police nationale dont le profil comprend l'état civil, le parcours universitaire/scolaire, l'expérience professionnelle de chaque policier, est mise à jour.
- Les commissariats périphériques mis en place, en particulier à Anjouan (Sima et Domoni) sont opérationnels et consolident ainsi la présence territoriale de la Police nationale.
- Dans le cadre de l'ouverture internationale, la Direction générale de la Police envoie des contingents au niveau des institutions multilatérales dont les Comores sont parties.
- **Évaluation qualitative:**

La contribution de ce projet à l'objectif global du PMP se fait à travers : (1) le renforcement des capacités institutionnelles et infrastructurelles des forces de la police ; (2) l'implication effective de la partie nationale dans la mise en œuvre des activités du projet l'engagement, avec notamment, l'apport du gouvernement en ressources financières et humaines, dans le cadre des formations et réflexions en cours ; (3) le produit des consultations effectuées sera mise à contribution pour l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la police ; et enfin (4) le processus de l'institutionnalisation d'une force de police républicaine et performante qui est actuellement engagé.

Les activités relatives à la livraison du matériel roulant et informatique, à la formation des officiers, sous-officiers et homme de rang de la Police, la formation des instructeurs et à la construction de l'Ecole Nationale de Police, des commissariats centraux de Moroni et de Fomboni, les différentes consultations effectuées auprès des institutions et corps opérant dans le domaine de la sécurité, l'arrivée de la mission d'appui de l'UNREC, la tenue de l'atelier national sur l'élaboration du Plan Stratégique du Développement de la Police Nationale, ainsi que les reportages médiatiques ont effectivement contribué à la visibilité du projet en ce sens que les autorités politiques, militaires, policières et judiciaires, les préfets, les maires, les organisations de la société civile et la presse s'impliquent davantage dans la mise en œuvre du projet et participent activement dans le processus de l'élaboration de la Politique Nationale de Sécurité, ainsi que du Plan Stratégique de Développement de la Police.

## ii) Évaluation axé sur les Indicateurs de Performance

Effets réalisés 1 <sup>7</sup> <b>Indicateur:</b> <b>Indicateur de référence:</b> <b>Indicateur cible:</b>	<b>Indicateurs <u>atteints</u></b> <b>(Cumule sur la période de financement)</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
<p><b>Résultats / Produit 1.1</b> La Gouvernance et la Direction de la police nationale sont renforcées et le cadre légal modernisé</p> <p><b>Indicateur cible:</b></p> <p>-Les Comores adopte une vision de long terme pour sa force de police et un plan de sécurité ;</p> <p>-La Direction de la Police Nationale met en place une structure de planification consacrée à la mise en œuvre du plan</p>	<p>-Plan stratégique de développement de la police nationale disponible.</p> <p>-Plan de déploiement élaboré qui détermine le plan de sécurité intérieur et le Plan stratégique de développement de la police.</p> <p>-Déploiement de la police nationale au niveau des différentes îles.</p> <p>-Salle de conférence équipée ; matériel informatique et de communication livré ; véhicule acquis mais pas encore transféré.</p> <p>-Unité de planification intégré dans la loi portant organisation de la Police nationale.</p> <p>-Formation de 100% des officiers de la police en gestion administrative, financière et de ressources humaines.</p> <p>-Loi régissant la mission, les compétences et l'organisation de la police nationale, du Ministère de l'Intérieur et des autorités insulaires en matière de sécurité intérieure adoptée.</p>	<p>- Pour des raisons politiques et de disponibilité de budget le plan stratégique de développement de la police n'a pas été validé par les autorités compétentes</p>	<p>-Plan stratégique de développement de la police nationale</p> <p>-Rapport annuel Ministère de l'intérieur</p> <p>-Rapport annuel Ministère de l'intérieur</p> <p>- La loi</p>
<p><b>Résultats / Produit 1.2</b> Le personnel policier et le staff de direction sont mieux formés pour fournir des services de sécurité de qualité aux comoriennes et comoriens et de protéger les droits humains</p> <p><b>Indicateur cible:</b></p> <p>-Toutes les nouvelles recrues sont formées avant d'être</p>	<p>-90% des policiers formés sur les droits humains, la cohésion sociale et la consolidation de la paix</p> <p>-90% des infrastructures de l'école nationale de police construites et fonctionnelles</p> <p>-100% des équipements informatiques livrés</p>	<p>Pour des contraintes budgétaires, certaines annexes de l'école nationale de police n'ont pas été construites</p>	<p>-Rapport inauguration de l'école nationale de police</p> <p>-Rapport direction nationale de la Sureté</p> <p>-Rapport annuel du ministère de l'intérieur</p>

<sup>7</sup> Note: Les effets, résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le document du projet/Plan Prioritaire ou PMP** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements cumulés par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc.

déployées et le personnel actuel de la Police Nationale reçoit une formation de remise à niveau -L'École de la Police Nationale est remise en fonctionnement			
<b>Résultats / Produit 1.3</b> La présence territoriale de la police est renforcée <b>Indicateur cible:</b> La Police Nationale est opérationnelle dans à Ngazidja, à Mohéli et à Anjouan	-Construction et réhabilitation 70% des commissariats centraux du pays - Livraison de 100 % de Matériel informatique, bureautique, roulant, communication aux commissariats centraux de Moroni et de Fomboni		



## ii) Évaluation, Meilleures Pratiques et Leçons apprises

L'objectif global du projet n'a pas pu être pratiquement. Ainsi des avancées peuvent être constatées avec les actions en cours :

- La réhabilitation/construction des commissariats centraux de Moroni et Fomboni ;
- L'installation de commissariats périphériques, notamment à Anjouan : Sima et Domoni ;
- La construction de l'Ecole Nationale de Police ;
- La formation des formateurs et du personnel de la Police ;
- L'acquisition du matériel roulant et informatique ;
- Le processus de l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la police nationale.

L'évaluation du projet qui a eu lieu en novembre 2011 a pu constater certains bons exemples dans la mise en œuvre du projet, tel que, tels que :

- L'établissement d'un partenariat franc avec la partie nationale. Il faut souligner la contribution financière de l'ordre de 200,000 USD du Gouvernement comorien pour compléter la réhabilitation du commissariat de Moroni et assurer son équipement, ainsi qu'à celui du commissariat central de Fomboni et de l'Ecole de police à Anjouan ;
- La synergie d'action avec les autres projets notamment les projets RSS, APROJEC, DDR, cohésion sociale ;
- L'adoption d'une démarche participative et inclusive.

## Difficultés rencontrées

Alors que le projet a été approuvé en novembre 2009 et les fonds versés en février 2010, le projet « Réforme du secteur de la sécurité en Union des Comores » a réellement démarré en avril 2010 avec la validation par le Comité Directeur du Plan de travail annuel, Ainsi que du Plan de réquisition, au cours de la première réunion du Comité de Pilotage.

En outre, (i) le retard accumulé dans le processus d'acquisition du matériel/équipement, suite au désistement de divers fournisseurs et dans l'élaboration des cahiers de charge pour les travaux de réhabilitation des infrastructures, compte tenu des faibles capacités du secteur de la construction ; (ii) le contexte politique sensible suite, notamment au dernier processus électoral, et au changement au sein du Gouvernement, ont lourdement affecté la réalisation des activités programmées et l'atteinte de l'ensemble des résultats.

La faible capacité des entreprises locales de génie civile est un élément majeur dans les facteurs de retard à la mise en œuvre du projet.

## iii) Une illustration narrative spécifique

**Dynamique de conflits adressés:** Veuillez décrire le problème spécifique ou défi à confronter par le sujet de votre exemple.

Les missions de maintien de l'ordre et de la sécurité intérieure aux Comores ont été au centre du conflit des compétences entre l'Union et les îles autonomes, ce qui a contribué à provoquer la récente crise séparatiste d'Anjouan et le conflit armé, nécessitant l'intervention militaire régionale « opération démocratie aux Comores ». Le transfert de ces compétences au gouvernement de l'Union, qui constitue la pierre angulaire de la récente réforme constitutionnelle, adoptée par référendum, est destiné à remédier à cette situation. Dans ce cadre, il est envisagé la création d'une police nationale, placée sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur. Il s'agit donc de mettre sur pied, tant sur les plans

conceptuel et politique que ceux de l'efficacité opérationnelle sur l'ensemble du territoire et la qualité de ses interventions auprès de la population, une force nationale de police véritablement nouvelle

**Interventions du projet:** Comment le problème ou défis a-t-il été adressé à travers les interventions du programme ? Quel fut le changement attendu ? (soyez aussi précis que possible)

La contribution de ce projet s'est fait à travers : (1) l'élaboration du plan stratégique de développement de la police nationale, (2) la réorganisation de la police comorienne en une force unique, (3) le renforcement gouvernance démocratique de la force de police, (4) la formation officiers et sous-officiers nouvellement recrutés de la Police grâce à la construction de l'école nationale de police.

## LISTE DES ABREVIATIONS

AND	Armée Nationale de Développement
APROJEC	Appui à la Pérennisation de la Paix par la Promotion de l'Emploi des Jeunes et Femmes aux Comores
UNREC	Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique